



**SOUTIEN ECONOMIQUE AUX
ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS
DES SECTEURS CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUEL**

RESEAUX ET DISPOSITIFS NATIONAUX

BPIFRANCE - BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

<https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions>

Garanties et assurances, prêts, accompagnement, participation au capital... BPIFrance offre de nombreuses possibilités de soutien aux entreprises tous secteurs confondus.

FRANCE ACTIVE / CENTRACTIF

<https://www.franceactive.org/>

<https://www.centractif.fr/cr%C3%A9ation/>

De l'émergence au développement, France Active donne aux entrepreneurs les moyens de s'engager sur leur territoire. Elle les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux. Pour déployer son action au plus proche des enjeux économiques et sociaux, France Active a créé avec ses partenaires un réseau composé d'une association nationale, de 42 associations territoriales et de 4 sociétés financières.

NACRE - NOUVEL ACCOMPAGNEMENT POUR LA CREATION OU LA REPRISE D'ENTREPRISE

<https://www.centractif.fr/cr%C3%A9ation/nacre/>

Dispositif mis en place au profit des chômeurs qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise, quels que soient la forme juridique et le secteur d'activité de l'entreprise. Il couvre à la fois le montage du dossier, l'appui financier (prêt à taux zéro d'un montant de 1 000 à 10 000 €, couplé à un prêt bancaire de montant et de durée au moins égaux à ceux du prêt NACRE) et un accompagnement post-crédation.

INITIATIVE FRANCE

<http://www.initiative-france.fr/Creer>

Il existe une plate-forme Initiative dans chaque département. Elle peut servir à la fois à la création ou à la reprise d'une entreprise.

Pour aider à créer ou reprendre une entreprise, une plateforme Initiative peut accorder un prêt d'honneur, sans intérêts ni garanties que vous vous engagez à rembourser sur l'honneur (sur une période de deux à cinq ans). L'attribution du prêt d'honneur repose sur une relation de confiance entre le créateur d'entreprise et la plateforme Initiative. C'est à vous-même que le prêt est octroyé, non à l'entreprise en création. Ce prêt d'honneur permet de renforcer vos fonds propres. Ce prêt d'honneur – de 8000 à 10 000 € généralement — est accordé par un comité d'agrément qui réunit des chefs d'entreprises, des banquiers, des experts-comptables, des cadres, qui décide de l'accord et du montant du prêt, voire de l'accompagnement (parrainage, par exemple).

RESEAU ENTREPRENDRE, PRET D'HONNEUR

<https://www.reseau-entreprendre.org/fr/entreprendre/>

Réseau Entreprendre a pour finalité la création de PME et d'ETI sur les territoires. Réseau de chefs d'entreprise bénévoles, Réseau Entreprendre accompagne des entrepreneurs à potentiel de création d'emplois pour les aider à réussir leur création, reprise ou croissance d'entreprise. La capacité à créer des emplois est une condition indispensable pour bénéficier du soutien de Réseau Entreprendre. Réseau Entreprendre propose un parcours d'accompagnement, à chaque étape de vie d'une entreprise, et adapté au type de projet. Les entrepreneurs sélectionnés, les lauréats, bénéficient tous de l'accompagnement bénévole de nos chefs d'entreprise.

BGE

<https://www.bge.asso.fr/>

BGE aide et forme les petits entrepreneurs tout au long de leur parcours. Depuis l'envie (avant même l'idée) jusqu'à la création et le développement commercial de l'entreprise. L'accompagnement dure en moyenne quatre à six mois, mais peut s'étirer sur plus d'un an et jusqu'à trois ans pour la partie appui au développement. 9% des personnes reçues par la BGE sont des demandeurs d'emploi mais les portes de l'association sont aussi ouvertes à des salariés ou des personnes en reconversion professionnelle.

BGE PARTICIPATIF - FINANCEMENT PARTICIPATIF

<http://bgeparticipatif.fr/#/>

FINANCEMENT PARTICIPATIF

<https://financeparticipative.bpifrance.fr/Porteur-de-projet>

Quelle plateforme pour mon projet ? FPF, la CDC et Bpifrance ont mis en place un site didactique pour vous accompagner dans votre recherche.

SWITCH'UP

<https://www.switch-up.fr/>

<https://blog.switch-up.fr/sinstaller-et-sintegrer/>

En tant qu'Entreprise, vous souhaitez en savoir plus sur l'accueil qui peut être mis en place pour accueillir et intégrer vos nouveaux collaborateurs et leur famille sur le territoire ? Que cela soit dans le cadre d'un recrutement, d'une mutation, pour un alternant ou votre top management : vous trouverez ici la bonne personne pour faciliter son arrivée !

AFDAS

<https://www.afdas.com/entreprises/services>

<https://www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/trouver-une-formation>

L'AFDAS est opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. L'AFDAS met ainsi son savoir-faire au service de vos projets de développement de la formation et des compétences de vos collaborateurs (recrutement, professionnalisation, financement des formations).

AUDIENS

<https://www.audiens.org/solutions.html#solution-list-e---accompagnement-et-services>

Groupe de protection sociale du monde de la culture, Audiens est le partenaire des employeurs et créateurs d'entreprise, des salariés permanents et intermittents, des journalistes, pigistes et travailleurs indépendants, des retraités et de leur famille. Cette vocation se concrétise par la conception d'une offre adaptée aux spécificités de la profession. Audiens propose ainsi un large choix d'accompagnements et d'aides financières ciblées pour les entreprises et leurs employés : gestion sociale et RH, santé au travail, accès au logement, insertion professionnelle des personnes handicapées...

MOVINMOTION

<https://www.movinmotion.com/formations/>

Movinmotion by Audiens est un acteur évoluant dans la gestion sociale du secteur culturel depuis plus de 7 ans avec plus de 1300 clients à son actif. En plus de son activité d'externalisation de gestion sociale et d'hébergement de la base Film France Talents, Movinmotion propose des formations aux employeurs du secteur culturel. Deux sortes de formations sont disponibles, sur mesure ou clé-en-main : les conventions collectives, les contrats de travail, embaucher des intermittents du spectacle, comprendre la fiche de paie, les rémunérations complémentaires...

AIDES-ENTREPRISES

<http://www.aides-entreprises.fr/>

Dans le cadre du programme de simplification en faveur des entreprises, le Gouvernement a décidé la mise en place d'une base de données unique sur les aides publiques aux entreprises. Cette base de données doit permettre la consultation par les chefs d'entreprise et les porteurs de projet des informations sur les aides financières aux entreprises ainsi que la mise à disposition de ces informations auprès des organismes publics souhaitant les relayer auprès des entreprises. Aides-entreprises.fr s'adresse à de multiples acteurs économiques :

- Entreprises, notamment PME et TPE,
- Porteurs de projet de création d'entreprise et de reprise d'entreprise,
- Acteurs souhaitant apporter une information ou de nouveaux services à destination des entreprises :
 - Réseaux d'accompagnement de la création d'entreprise et de la reprise d'entreprise, chambres consulaires et organisations professionnelles,
 - Développeurs économiques,
 - Administration centrale et collectivités locales et territoriales
 - Services de l'Etat.

AGEFIPH – ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

<https://www.agefiph.fr/services-et-aides-financieres?publics=8>

L'Agefiph est l'organisme paritaire chargé de soutenir l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

GARANTIE EGALITE FEMMES (EX-FGIF, BPIFRANCE)

<https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/financements/dispositifs-garantie/garantie-egalite-femmes-ex-fgif>

La garantie EGALITE Femmes est le seul dispositif national dédié aux femmes entrepreneures. Son objectif est de faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes pour financer la création, la reprise ou le développement de leur entreprise. La garantie est dédiée aux femmes demandeuses d'emploi ou en situation de précarité qui veulent créer ou reprendre une entreprise, et ce quels que soient la forme juridique de l'entreprise et son secteur d'activité. L'entreprise bénéficiaire doit avoir été créée ou reprise depuis moins de 3 ans. La garantie s'élève à maximum 80% du prêt, dans la limite de 50 000€.

RESEAUX ET DISPOSITIFS REGIONAUX

REGION CENTRE-VAL DE LOIRE – DIRECTION DE L'ECONOMIE

- **CAP Eco (Contrat d'Appui aux Projets)**

<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/artisanat-industries-et-services/developpement-des-entreprises.html>

La région Centre-Val de Loire accompagne les entreprises du territoire dans leurs projets de développement à travers le CAP (Contrat d'Appui aux Projets) et ses différents volets : Investissement, Export, Conseil, Commercial et numérique, Recherche & Développement, Emploi et Formation.

- **Cap Asso (Aide à l'emploi pour les associations)**

<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/les-services-en-ligne/la-region-vous-aide/associations-ess/capasso.html>

Le dispositif Cap Asso de la région Centre-Val de Loire soutient les projets d'activité intégrant la création et/ou la consolidation d'emplois. Son objectif est de permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emploi, en offrant à des personnes un contrat à durée indéterminée.

Il s'agit d'une subvention qui varie de 6000 € à 60000 € pour la durée du projet. La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable. Pour chaque projet, le montant de l'aide est déterminé en fonction de critères d'intérêt général sur le projet et sur le fonctionnement de l'association.

CICLIC CENTRE-VAL DE LOIRE – AGENCE REGIONALE POUR LE LIVRE, L'IMAGE ET LA CULTURE NUMERIQUE

- **Programme Entreprise**

<https://ciclic.fr/cinema-audiovisuel/les-aides-selectives/toutes-les-aides-selectives/aide-aux-structures-de-production-regionale>

Ce dispositif entend accompagner les projets d'entreprise dans leur stratégie globale. Il s'agit d'aider les structures de production audiovisuelle et cinématographique établies sur le territoire régional à se consolider et à franchir des caps de développement. Il s'adresse à des producteurs confirmés et vise aussi à soutenir le dynamisme de jeunes structures de production.

DEV'UP CENTRE-VAL DE LOIRE – AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

<https://www.devup-centrevalde Loire.fr/>

Véritable point d'entrée en région Centre-Val de Loire, l'agence Dev'Up accompagne toute entreprise ou porteur de projet économique (innovation, implantation, investissement, reprise, recherche de partenaires, export...) via notamment ses 6 antennes départementales, réseau technique, opérationnel et de conseil. Ses équipes assurent des prestations sur-mesure en matière d'animation du territoire et des acteurs économiques régionaux, d'attractivité du territoire, de développement à l'international et d'information économique.

CCI - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

<http://www.centre.cci.fr/cr%C3%A9er-reprendre-transmettre>

<http://www.centre.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise>

La CCI de la Région Centre-Val de Loire accompagne les entreprises du territoire et propose des formations thématiques sur la création et le développement de votre structure.

DIRECCTE - DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Entreprises-Emploi-Economie>

Elle pilote au niveau régional et met en œuvre l'ensemble des politiques de l'Etat conduites par ses ministères de tutelle et se fixe 5 missions principales :

- soutenir l'innovation et la transformation numérique des entreprises ainsi que le développement des filières stratégiques régionales
- prévenir les difficultés des entreprises, notamment les PME industrielles, et accompagner le cas échéant leur restructuration
- aider les entreprises à anticiper les mutations économiques notamment en adaptant les compétences et la formation de leurs salariés

- protéger les intérêts économiques et la sécurité des consommateurs et contribuer au bon fonctionnement des marchés et à la loyauté des transactions commerciales en s'assurant du respect de la réglementation
- améliorer la qualité du travail et des relations sociales en développant la prévention des risques professionnels, le dialogue social et en s'assurant du respect du droit du travail

DIRECCTE / MA RESSOURCE RH

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Pourquoi-Ma-ressource-RH-18144>

Pour répondre aux besoins des TPE-PME qui aspirent à mieux gérer et sécuriser la gestion de leur personnel, le site leur apporte un premier niveau d'information. Objectif : leur faire gagner du temps au quotidien et les aider à remplir au mieux leurs obligations réglementaires.

Une large palette d'outils et d'informations pratiques (fiches, guides, mémos, lettres type, sites internet de référence, simulateurs ...) leur est ainsi proposée. Téléchargeables gratuitement, ces outils, simples et concrets, ont été conçus et(ou) validés par la Direccte Centre-Val de Loire et ses partenaires.

NATIXIS COFICINE

https://www.natixis.com/natixis/jcms/Ipaz5_8454/fr/financement-du-cinema-et-de-l-audiovisuel

Natixis Coficiné est un établissement de crédit spécialisé dans le financement de projets culturels qui soutient l'industrie cinématographique et audiovisuelle depuis 1928. Natixis Coficiné finance toutes les entités du domaine de l'image et du son, de la production/distribution cinématographique et télévisuelle aux documentaires, en passant par les jeux vidéo, la musique et les salles de cinéma. Orienté à l'origine vers les entreprises françaises, Natixis Coficiné a développé son activité à l'étranger et bénéficie également d'un réseau européen d'experts et de consultants pour conseiller ses clients dans leurs ambitions internationales.

COFILOISIRS

<http://www.cofiloisirs.com/>

Créée en 1973, Cofiloisirs est un établissement de crédit spécialisé dans le cinéma et l'audiovisuel. Adossé à ses actionnaires bancaires Neufilize-OBC (ABN Amro) et BNP Paribas, Cofiloisirs accompagne ses clients français et étrangers dans le financement en trésorerie de leur activité (développement, préparation, production, acquisition) par le biais d'opérations de crédit s'adaptant aux spécificités de chaque projet (films de long-métrage, live ou animation, fictions, séries, documentaires, crossmedia) et de chaque société. Enfin, au travers de sa filiale Cinécapital, Cofiloisirs assure la gestion de plusieurs Soficas et offre aux entreprises du secteur cinématographique et audiovisuel différents services financiers tels que conseil en fusions-acquisitions (évaluation, cession de catalogues ou de sociétés, conseil stratégique) ou gestion de « collection accounts ».

IFCIC – INSTITUT POUR LE FINANCEMENT DU CINEMA ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

<http://www.ifcic.fr/vous-etes-une-entreprise-culturelle/cinema-et-industries-de-l-image/la-production-cinematographique-et-audiovisuelle.html#garantie>

L'IFCIC facilite l'accès au financement bancaire des entreprises du secteur de la production cinématographique et audiovisuelle. Avec le soutien du CNC et du FEI (Fonds Européen d'Investissement), l'IFCIC offre deux solutions de financement : la garantie bancaire et le prêt participatif.

- Garantie bancaire : Financée par le CNC, elle favorise l'accès au financement des producteurs indépendants et leur permet notamment d'assurer la trésorerie nécessaire à la production de leurs œuvres. La garantie de l'IFCIC couvre, en partie, le risque financier. Elle bénéficie à l'établissement de crédit intervenant qui constitue et adresse à l'IFCIC le dossier de demande de garantie.
- Prêt participatif : En complément de la garantie bancaire, grâce au soutien du CNC, l'IFCIC peut accorder des prêts participatifs aux PME du secteur. Les prêts participatifs de l'IFCIC peuvent accompagner le financement de besoins structurels des entreprises bénéficiaires. Dans la logique de la complémentarité avec la garantie, ils permettent par exemple le financement de développements structurels ambitieux ou destinés au franchissement d'un palier d'activité, ou encore d'investissements immatériels.